



**TABLE DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT
DU BAS-RICHELIEU**

REVUE DE PRESSE
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

01-07 / 2012

Émilie Bourassa, Organisatrice communautaire, CSSS Pierre-De Saurel

NOTE

La présente revue de presse regroupe certains articles, mais ne prétend pas couvrir l'ensemble de ce qui est paru sur le sujet dans les journaux locaux.

Bonne consultation!

Source : JOURNAL LES 2 RIVES / JOURNAL LA VOIX /
SOREL-TRACY EXPRESS
<http://monteregieweb.com/> <http://www.sorel-tracyexpress.ca/>

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-----|--|----|
| 1. | Des frais sont désormais exigés pour l'utilisation de bacs roulants supplémentaires | 4 |
| 2. | Payer pour un deuxième bac, c'est trop, pensent des élus de Sorel-Tracy | 5 |
| 3. | Les Sorelois devront finalement payer 55\$ pour leur deuxième bac gris | 7 |
| 4. | Un pas de plus vers le titre de Technopole en écologie industrielle | 8 |
| 5. | Cégep de Sorel-Tracy - Les matières dangereuses expliquées en mots | 10 |
| 6. | Normand Dallaire prend la plume | 12 |
| 7. | Sorel-Tracy - première Technopole en écologie industrielle au Québec? | 14 |
| 8. | Le Recyclo-Centre fête ses vingt ans en grand | 16 |
| 9. | 20 bougies pour le Recyclo-Centre | 18 |
| 10. | C'est maintenant officiel : la région de Sorel-Tracy est reconnue comme Technopole en écologie industrielle | 20 |
| 11. | Sorel-Tracy décroche le statut de Technopole en écologie industrielle | 22 |

Des frais sont désormais exigés pour l'utilisation de bacs roulants supplémentaires

Publié le 25 Janvier 2012

[Marilyne Champagne](#)  Sorel-Tracy Express

marilyne.champagne@tc.tc

La MRC de Pierre-De Saurel avise la population qu'à partir du 28 janvier 2012, les citoyens désirant mettre plus d'un bac roulant (bac noir) en bordure de la route lors de la collecte des déchets devront payer des frais annuels de 55 \$ par bac supplémentaire.

Le résident doit préalablement se présenter à sa municipalité pour payer les frais requis. Une étiquette autocollante portant un numéro de série et indiquant l'année d'imposition lui sera alors remise. Celle-ci sera valide pour l'année en cours et devra être renouvelée chaque année. L'étiquette sera obligatoire même si le bac supplémentaire n'est utilisé qu'une seule fois dans l'année. L'étiquette devra être collée sur la face avant du bac, de façon à être bien visible pour le collecteur. Seuls les bacs excédentaires sur lesquels une étiquette réglementaire est apposée seront vidés.

Ce changement s'appliquera uniquement à l'usage des « bacs noirs ». Le nombre de « bacs bleus » pouvant être mis en bordure de la route est illimité et sans frais.

Pour information, on contacte la MRC au 450 743-2703.

Payer pour un deuxième bac, c'est trop, pensent des élus de Sorel-Tracy



Par [Louise Grégoire-Racicot](#)

Mardi 14 février 2012 00:00:00 HNE



Le contrat actuel prévoit le ramassage d'un seul bac gris

Payer 55 dollars de plus pour l'usage d'un deuxième bac gris déplaît. Un citoyen de Saint-Roch se plaignait, la semaine dernière, à TVA que, père de cinq enfants, il ait à déboursier encore plus que le 111 dollars exigé maintenant pour se départir de ses déchets domestiques. Même son de cloche à Sorel-Tracy où le conseil a refusé, lundi dernier, d'entériner cette imposition.

La conseillère Dominique Ouellet a commenté: *«La MRC a oublié, quand elle est allée en appel d'offres public, l'an dernier, d'exiger des prix pour les services tels qu'elle les offrait. Elle avait invité les citoyens qui avaient plus de déchets à ne pas les mettre à côté de leur bac gris pour la collecte, mais bien d'acheter un deuxième bac qu'elle lèverait sans frais supplémentaire. Mais cette année, elle impose 55 dollars par année pour ce bac. Ce qui n'est vraiment pas correct»*, explique-t-elle.

Plusieurs citoyens de son secteur, qui ont des familles nombreuses, sont affectés par cette décision. Même deux bacs ne sont pas suffisants pour certains, dit-elle. Et il n'y pas d'alternative offerte. *«Ils ne peuvent tout de même pas empiler leurs déchets dans des cabanons. Cette situation me fait peur car plusieurs citoyens penseront peut-être utiliser leur bac bleu pour se débarrasser de déchets qu'ils devraient plutôt mettre dans le gris.»*

Elle déplore aussi que les gens aient été avertis à la dernière minute de cette décision. *«Je crois que la MRC aurait dû prendre un an avant d'imposer cette mesure, le temps aussi de voir si les bacs sont bien utilisés.»*

À Sorel-Tracy, le nombre estimé de deuxième bac est de 1200. Ce qui génère 66000 dollars de revenus additionnels.

À la MRC, le préfet Gilles Salvias a admis que le nouveau contrat négocié l'an dernier ne peut être amendé. Un comité formé de quatre maires - MM. Dauplaise, Joyal, Salvias et Mme Libert - a travaillé à la rédaction du devis.

En 2011, la MRC a puisé dans le surplus accumulé les frais pour le deuxième bac. En 2012 elle a choisi d'appliquer la mesure aux usagers. Une sorte de «consommateurs payeurs».

Le conseil des maires a accepté cette mesure. Seul le maire de Saint-David, Raymond Arel, s'y était opposé évoquant justement la taille de certaines familles nécessitant alors plus de bacs pour les desservir. Pas question de faire payer ces familles, dit-il, quand de l'autre côté, nous avons une politique familiale qui prescrit faire en sorte de voir à leur qualité de vie.

Bacs versus conteneurs

Mme Ouellet a aussi abordé la question des commerces et appartements à logements multiples qui utilisent des conteneurs. *«Les propriétaires paient à la porte, via leur compte de taxes, pour qu'on les débarrasse de leurs déchets. En plus, ils doivent payer 399,83 dollars mensuellement pour le service du conteneur aussi fournis par EBi.»*

Une double taxation que dénonce aussi un contribuable, Robert Grenier, propriétaire d'un petit centre d'achat du secteur Tracy. *«Vous payez EBi pour un service que je ne reçois pas, parce que je n'utilise pas les bacs pour mon commerce mais un conteneur»,* a-t-il avancé.

«M. Grenier faisait partie d'un projet pilote qui ne fonctionne plus depuis le nouveau contrat et ses déchets sont ramassés moins souvent qu'avant. C'est à se demander si EBi, qui connaissait vraiment la route et les habitudes des gens, était vraiment le plus bas soumissionnaire dans cet appel d'offres», conclut Mme Ouellet.

Rappelons que les prix de la soumission de EBi étaient fonction de types de contenants, bacs ou conteneurs, et des volumes de ces derniers et ce, par collectes et non en fonction du tonnage. La MRC charge donc ce prix à la porte aux municipalités, ajoutant aussi les frais d'administration de ce service.

Les Sorelois devront finalement payer 55\$ pour leur deuxième bac gris



Par [Louise Grégoire-Racicot](#)

Mardi 6 mars 2012 00:00:00 HNE



Photo d'archives

La Ville de Sorel-Tracy s'est finalement soumise et collectera 55 dollars par bac supplémentaire que ses contribuables utiliseront pour disposer de leurs déchets domestiques.

Déjà, la semaine dernière, elle a vendu 85 vignettes à accoler sur les bacs, témoins que la redevance additionnelle avait bien été payée par les usagers. Cette vignette est absolument nécessaire pour que *Ebi environnement* ramasse le bac mis au chemin.

Le conseil municipal n'a pas rendu de gaieté de cœur cette décision, puisque comme l'évoquait un de ses membres, Dominique Ouellet, les gens ont été avertis à la dernière minute de cette décision. «La MRC aurait dû prendre un an avant d'imposer cette mesure, le temps aussi de voir si les bacs sont bien utilisés.»

Elle avait aussi déploré que la MRC ait oublié, quand elle est allée en appel d'offres public, l'an dernier, d'exiger des prix pour les services tels qu'elle les offrait. «Elle avait invité les citoyens qui avaient plus de déchets à ne pas les mettre à côté de leur bac gris pour la collecte, mais bien d'acheter un deuxième bac qu'elle lèverait sans frais supplémentaire. Mais cette année, elle impose 55 dollars par année pour ce bac. Ce qui n'est vraiment pas correct».

Ce à quoi le préfet de la MRC, Gilles Salvat, avait plutôt indiqué que cette mesure de faire payer le deuxième bac gris était plutôt une incitation à ce que les gens utilisent mieux leur bac bleu de recyclage et réduisent ainsi la matière destinée à l'enfouissement.

Sorel-Tracy

Un pas de plus vers le titre de Technopole en écologie industrielle



Par [Jean-Philippe Morin](#)

Vendredi 16 mars 2012 00:00:00 HAE



Photo Jean-Philippe Morin

Réjean Dauplaise, maire de Sorel-Tracy, Sylvain Simard, député de Richelieu, Hélène Quirion, présidente de Zones Québec Innovation et Hélène Gignac, présidente du Technocentre en écologie industrielle.

La Ville de Sorel-Tracy vient de franchir un pas de plus dans son obtention du titre de Technopole en écologie industrielle, en déposant à l'organisme Zones Québec Innovation, son cahier de candidature.

Tant les intervenants du Technocentre que les élus de Sorel-Tracy attendaient avec impatience la remise de ce cahier. Plus de trois ans après le début du projet, la Ville de Sorel-Tracy a franchit cette étape cruciale obligatoire qui pourrait bien lui permettre d'obtenir le titre de technopole avant l'été prochain.

«Il s'agit d'une étape majeure issue d'un choix qu'on a fait il y a une vingtaine d'années, soit de transformer la région en écologie industrielle. Il faut se l'avouer, c'était notre point faible avant. Nos usines ont pollué l'environnement. Celles qui se sont développées sont les entreprises qui ont su s'adapter aux normes environnementales», a mentionné le député de Richelieu, Sylvain Simard.

«On se développe une couleur, une expertise, a relaté pour sa part la présidente du Technocentre, Hélène Gignac. La région se met en marche, on fait de l'écologie une opportunité d'affaires.»

La région prend donc un virage vers l'économie du savoir, ce qui augmentera la recherche sur l'écologie industrielle dans la région. L'écologie industrielle est la recherche de moyens pour limiter les déchets industriels, ce qui s'inscrit dans un souci de développement durable.

Une dizaine d'entreprises ont déjà emboîté le pas afin de s'inscrire dans le créneau écologique, comme Rio Tinto, Alstom et le Recyclo-Centre. D'autres entreprises pourraient également être tentées de s'implanter ici et se développer dans ce créneau, ce qui assurerait une viabilité économique et une visibilité majeure pour la région.

Natalie Quirion, présidente de Zones Québec Innovation, l'organisme qui regroupe toutes les technopoles du Québec, a reçu le cahier des mains du Technocentre et de M. Simard. Elle s'est montrée encourageante quant à la suite du dossier.

«Je suis ravie d'être témoin d'une telle mobilisation de votre région. Vous avez pris à cœur ce dossier. Le cahier doit répondre à certains critères, mais je crois que ce n'est qu'une formalité», a-t-elle souligné.

Le dépôt se fera à Québec vers la fin du mois de mars à la date du prochain conseil d'administration de Zones Québec Innovation. L'obtention du titre pourrait prendre d'un à deux mois.

Des collaborations avec la France

Des représentants de quatre entreprises et de trois organismes de Nord-Pas-de-Calais, en France, étaient présents à la conférence de presse lundi. Ils sont venus échanger avec des entreprises d'ici pour voir comment les technologies innovantes appliquées ici pouvaient leurs êtres utiles, et vice versa.

Ces rencontres font suite à l'entente signée le 24 mars 2011 entre le Technocentre et Centre de transfert technologie à Loos-en-Gohelle, en France. Cette entente de deux ans vise à mettre en œuvre des collaborations liées à l'écologie industrielle et au développement durable des territoires.

«Cette première démonstration illustre bien la mission que se donne la Technopole de créer des partenariats avec des régions, entreprises et organismes qui font face à des problématiques que nous avons pu résoudre en regroupant nos forces et notre savoir-faire», a déclaré le directeur général du Technocentre, Normand Gariépy.

Cégep de Sorel-Tracy Les matières dangereuses expliquées en mots



Par [Jean-Philippe Morin](#)

Vendredi 23 mars 2012 00:00:00 HAE



Photo Jean-Philippe Morin
Normand Dallaire

Le chimiste et professeur au Cégep de Sorel-Tracy Normand Dallaire est parti de rien, en 2009, pour réaliser son rêve. Il lui a fallu trois ans pour finalement y arriver. Il a lancé mercredi, en collaboration avec le Cégep et l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ), le guide *Matières dangereuses résiduelles au Québec*. Une première à l'échelle nationale.

Ce travail de longue haleine a demandé beaucoup d'énergie à M. Dallaire, puisque la cueillette d'informations n'a pas été facile. Aucun ouvrage n'existait auparavant pour informer les travailleurs quant à la dangerosité de certaines matières au Québec. Il a donc dû puiser des données au ministère de l'Environnement et dans différents centres de transfert technologique.

«Ce guide servira de référence au Québec pour tous les intervenants du milieu, et en plus, il servira au système d'éducation pour les étudiants», mentionne fièrement le président directeur général de l'OCQ, Marcel Boivin.

«C'est avec ce livre qu'on en saura plus et qu'on pourra se protéger. Le but premier de l'OCQ est la protection du public. On vient de voir naître un ouvrage de référence», mentionne pour sa part le président du conseil d'administration de l'OCQ, Guy Collin.

Le livre pourra aussi être bonifié au fur et à mesure que la technologie et les déchets évoluent.

«Parce que dans ce domaine, ça change vite et ça évolue, reflète M. Dallaire, visiblement fébrile. Ce livre aidera les travailleurs qui manipulent ces produits dangereux de bien faire attention. Sans l'appui de tout le monde du Centre de transfert technologique en écologie industrielle et sans l'appui de l'OCQ et de mes collaborateurs, je n'y serais pas arrivé», conclut-il.

Normand Dallaire prend la plume



(Photo: Marilyne Champagne)

Guy Collin, président du CA de l'Ordre des chimistes du Québec, Marc Olivier, chimiste, M. Sc., DGE, M. Env., Normand Dallaire, auteur du livre et chimiste, DGE, M. Env., Fabienne Desroches, directrice générale du Cégep de Sorel-Tracy, Hélène...

Publié le 21 Mars 2012

[Marilyne Champagne](#)  Sorel-Tracy Express

Le Guide national sur les matières dangereuses résiduelles a été rédigé par un professeur de Sorel-Tracy

Sujets :

[Ordre](#) , [SGH](#) , [Québec](#) , [Passage du Système d'Information](#)

Devant l'absence d'informations regroupées sur la gestion des matières résiduelles au Québec, le chimiste et professeur au Cégep de Sorel-Tracy Normand Dallaire a pris les choses en mains : il s'est lancé dans la rédaction d'un guide national sur le sujet.

Cet ouvrage, intitulé *Matières dangereuses résiduelles au Québec*, est une première à l'échelle nationale et s'adresse d'abord aux gestionnaires des secteurs des industries, commerces et institutions qui œuvrent à la gestion des matières résiduelles et qui doivent agir en conformité avec les obligations qui y sont reliées. Il s'agit d'un projet commun entre l'Ordre des chimistes du Québec et le Cégep de Sorel-Tracy.

Comme l'a laissé savoir Martial Boivin, président-directeur général de l'Ordre des chimistes du Québec, ce guide devrait devenir une référence importante au Québec et un outil indispensable du système scolaire qui forme la nouvelle génération à la gestion des matières résiduelles. De fait, les aspects légaux, les infrastructures déjà mises en place et les intervenants principaux y sont passés en revue. Professeur au programme Environnement, hygiène et sécurité au travail (EHST) du cégep, M. Dallaire aborde également dans son guide le volet santé et sécurité, ainsi que l'appellation réglementaire sur le transport des marchandises dangereuses résiduelles. Il permet de plus le passage du Système d'Information sur les Matières Dangereuses au Travail (SIMDUT) vers le Système Général Harmonisé (SGH).

Ancré dans les préoccupations environnementales de la région et l'expertise développée en écologie industrielle, le guide amène à une meilleure exploration des débouchés selon le principe des 3RV-E : réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation et

ultimement, élimination des déchets. L'approche retenue par M. Dallaire, lequel a pu compter sur la collaboration du chimiste Marc Olivier du programme EHST, se penche également sur le concept de « chimie verte », qui préconise un meilleur équilibre entre la société, l'environnement et la rentabilité.

Sorel-Tracy - première Technopole en écologie industrielle au Québec?

La présidente de Zones Québec Innovation - l'organisme mandaté pour certifier les technopoles ainsi que les parcs technologiques créateurs de richesses durables sur le territoire du Québec - explique ce qu'est une technopole.

Publié le 13 Mars 2012

[Marilyne Champagne](#)  Sorel-Tracy Express

Sujets :

[Zones Québec Innovation](#) , [Territoire du Québec](#) , [Sorel-Tracy](#)

C'est hier qu'on a procédé au dépôt du Cahier de présentation de la Technopole en écologie industrielle. Il s'agit de la dernière étape avant que la ville de Sorel-Tracy soit officiellement reconnue comme la première Technopole en écologie industrielle au Québec.

Une fois cette reconnaissance obtenue, la région de Sorel-Tracy sera officiellement positionnée, à la fois régionalement, nationalement, mais aussi mondialement, comme pôle de savoir important en écologie industrielle - un travail mis de l'avant depuis la décennie 1990 -, ce qui devrait notamment permettre d'attirer davantage d'entreprises et de main-d'œuvre sensibilisée dans le domaine.

Le développement de ce pôle a par ailleurs été rendu possible par la collaboration du Technocentre en écologie industrielle (TÉI) de Sorel-Tracy, du Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI), du Cégep de Sorel-Tracy, du Centre de technologie Rio Tinto et du Centre technologique mondial en hydroélectricité durable d'Alstom. Se combine à ce savoir-faire l'appropriation, par plus d'une dizaine d'entreprises régionales, des pratiques du développement durable.

De fait, le TÉI - lequel travaille à la préparation du Cahier depuis 2008 - pourra par la suite poursuivre son rôle, qui est celui d'inciter un nombre croissant d'entreprises à appliquer le développement durable dans la gestion de leurs activités. Un autre des rôles du TÉI sera d'étendre le rayonnement de la technopole à l'échelle planétaire en accueillant des missions étrangères, en participant à des conférences internationales et en offrant ses services aux pays émergents. D'ailleurs, les membres d'une délégation française du Nord-Pas-de-Calais étaient présents lors du dépôt du Cahier.

Pour information : www.technopole-ei.com



Définition de l'écologie industrielle

L'écologie industrielle est une notion développée il y a une trentaine d'années dont les premières expériences pratiques représentent les fondements de ce qui est aujourd'hui

connu comme étant l'application du développement durable au domaine industriel de même qu'aux commerces, institutions, entreprises de services et organismes. Cette notion où la structure industrielle est considérée comme un écosystème est relativement nouvelle au Québec. La région de Sorel-Tracy en est le berceau, notamment grâce à l'émergence du Centre de transfert en technologie industrielle (CTTÉI). La pratique de l'écologie industrielle a amené l'industrie lourde à se préoccuper davantage de ses impacts environnementaux et à aligner son développement en intégrant les trois composantes du développement durable. D'un autre côté, l'écologie industrielle a des répercussions étonnantes parmi une dizaine de PME progressistes de la région qui ont expérimenté jusqu'à quel point les pratiques du développement durable peuvent avoir un impact direct sur la pérennité de leurs marchés.

Le CTTÉI agit comme figure de proue dans la recherche et le développement en écologie industrielle. Il suscite chez les entreprises une plus grande conscience de la rentabilité de leur exploitation par la remise en question des pratiques industrielles habituelles, notamment en ce qui a trait à la mise en valeur des matières résiduelles.

Source : www.technopole-ei.com

Le Recyclo-Centre fête ses vingt ans en grand



Par [Jean-Philippe Morin](#)

Mardi 3 avril 2012 00:00:00 HAE



Photo Jean-Philippe Morin
Jacinthe Sirois, PDG de Recyclo-Environnement

Le Recyclo-Centre a son histoire. En vingt ans, plusieurs anecdotes ressortent pour les membres du conseil d'administration et les employés. Une grande fête était organisée jeudi à l'occasion des vingt ans de l'entreprise, qui organisera une activité par mois jusqu'au grand gala le 30 mars 2013.

L'entreprise située sur la rue Hôtel-Dieu se targue d'être non seulement à l'avant-plan du côté écologique et environnemental, mais aussi en termes d'entraide sociale.

«En 1992, lorsque l'Atelier du Chômeur inc. est né, nous avons basé l'entreprise sur trois bases, soit les trois «E» : Emploi, Environnement et Entraide sociale» explique un des membres du premier conseil d'administration, Claude Desautels.

Depuis 20 ans, 472 personnes ont réussi à compléter leur parcours de réinsertion. Le Recyclo-Centre se donne comme mandat

«Nous avons donc réussi à faire compléter un stage à 472 personnes sur l'aide sociale en vingt ans. Ces 472 personnes ont pu trouver un emploi par la suite ou retourner aux études pour obtenir un emploi», se réjouit-il.

Présentement, 23 employés y travaillent à temps plein. Entre 20 et 24 personnes travaillent en tout temps en réinsertion. Seulement en 2011, le Recyclo-Centre a rempli 115 relevés d'emplois.

Une grande fête

«*Nous sommes prêts pour un autre vingt ans!*», a affirmé la directrice générale Marie-André Sirois-Larochelle au micro aux gens présents.

Le Recyclo-Centre a tenu, pour cet anniversaire, à organiser une activité par mois jusqu'au gala de fête le 30 mars 2013. Ces activités vont de portes ouvertes aux tirages en passant par des dîners avec la clientèle.

Le gala du 30 mars 2013 viendra clôturer ces fêtes. Il s'agira d'un gala jumelé à une parade de mode. Le Recyclo-Centre invite d'ailleurs les entreprises de la région à entrer en contact avec l'organisme si elles désirent commanditer l'événement.

20 bougies pour le Recyclo-Centre



(Photo: Marilyne Champagne)
Claude Desautels, membre fondateur du Recyclo-Centre.

Publié le 4 Avril 2012
[Marilyne Champagne](#)  Sorel-Tracy Express

L'organisme célèbre 20 années de récupération, de réemploi, de création d'emplois et d'insertion socioprofessionnelle.

Sujets :

[Atelier du chômeur](#) , [École des Métiers](#) , [École des Saints-Anges](#) , [Victoriaville](#)

Pour célébrer son 20^e anniversaire, le Recyclo-Centre présentait le 29 mars dernier son calendrier des activités de célébration, qui débiteront par une visite portes ouvertes et qui se termineront par la soirée gala du 30 mars 2013. L'équipe a profité de l'occasion pour rappeler que l'environnement, l'entraide et l'emploi – par la réinsertion socioprofessionnelle – étaient toujours au cœur de la mission de cette entreprise d'économie sociale.

Désormais, le Recyclo-Centre compte 23 employés réguliers à temps plein et au fil des années, plus de 472 personnes y ont effectué un stage visant leur réinsertion socioprofessionnelle. Actuellement, de 20 à 24 personnes y poursuivent leur stage. Outre le volet insertion, il faut rappeler le traitement d'environ 1 500 tonnes de matériels qui ne sont pas dirigés à l'enfouissement, mais réutilisés ou recyclés, et ce, grâce à la collaboration de la population. Par ailleurs, l'un des membres fondateurs, Claude

Desautels, a dressé un bref historique de l'organisme aux personnes présentes lors de cet événement.

Bref historique : de l'Atelier du chômeur au Recyclo-Centre

En 1972, de jeunes travailleurs en chômage regroupés par la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) décident de recueillir des appareils électriques et électroniques auprès de la population pour développer leurs habiletés de travail et se faire un peu d'argent.

Les activités de l'Atelier du chômeur débutent au 41, Hôtel-Dieu, dans l'ancienne École des Métiers, puis déménagent à l'École des Saints-Anges, située en face du cimetière au 415, boul. Fiset. Sans encadrement, le projet perd progressivement de son énergie.

En 1980, à la suite de pertes massives d'emplois au Chantier naval, le Regroupement des chômeurs et chômeuses de Sorel-Tracy est créé et relance l'Atelier du Chômeur dans ses installations du 324, boul. Fiset. Un très grand mouvement de solidarité et de partage social s'ensuit. L'Atelier du chômeur recueille tout matériel domestique usagé qu'il revend aux plus démunis à prix symboliques. En 1986-87, les dirigeants de l'Atelier du chômeur sont en difficulté et reçoivent de l'appui de la Maison d'animation populaire de Sorel. André Forcier et Claude Desautels sont désignés pour apporter leur temps et expertise. D'une visite faite au

Recyclo-Vesto à Victoriaville naît l'idée de mettre en place une véritable entreprise sans but lucratif. L'incorporation est donnée le 30 mars 1992, fixant les trois orientations fondamentales : environnement (récupération, réemploi et recyclage), emploi (création d'emplois et insertion en emploi) et de partage social (entre les diverses couches de la population).

En 1993, l'organisme déménage dans les locaux du 165, Hôtel-Dieu (ancienne fabrique de balais de Sorel). Progressivement, le nom Atelier du Chômeur sera remplacé par celui qu'on connaît aujourd'hui : Recyclo-Centre.

Calendrier des célébrations 2012-2013

20 avril : Visite portes ouvertes pour la clientèle et partenaires

3 mai : Tirages effectués auprès de la clientèle

14 juin : Dîner avec la clientèle du Recyclo-Centre

23 juillet : Vente à 0,50 \$ et tirage de 8 chèques-cadeaux de 20 \$.

29 août : Tirages effectués auprès de la clientèle

21 septembre : Journée de la famille avec animation pour les enfants et dîner

Octobre : Le C.A. concocte un souper à la permanence

2 novembre : Visite portes ouvertes pour la clientèle et partenaires

24 décembre : Fête de Noël

16 janvier : Dîner communautaire avec le C.A. et les employés

18 février : Vente à 0,50 \$ et tirage de 8 chèques-cadeaux de 20 \$.

Pour connaître les différents services de l'entreprise, on visite le www.recyclo-centre.org.

C'est maintenant officiel : la région de Sorel-Tracy est reconnue comme Technopole en écologie industrielle



(Photo: Archives)

Le Cahier de présentation a été remis à Natalie Quirion, présidente de Zone Québec Innovation, et signé conjointement par Réjean Dauplaise, maire de Sorel-Tracy, Sylvain Simard, député de Richelieu à l'Assemblée nationale du Québec, et...

Publié le 31 Mai 2012

[André Péloquin](#)  Sorel-Tracy Express

Sujets :

[Technocentre](#) , [TÉI](#) , [Association des technopoles du Québec](#) , [Région de Sorel-Tracy](#) , [Territoire du Québec](#)

Hier, la présidente de Zones QuébecInnovation, Natalie Quirion, annonçait que les membres du conseil administratif de son organisation retenaient la région de Sorel-Tracy à titre de Technopole en écologie industrielle. « Au nom de tous mes collègues, je tiens à vous féliciter pour le travail de mobilisation régionale accompli ainsi que pour votre engagement à prendre part à une économie du savoir forte au Québec », a-t-elle noté par voie de communiqué.

Une nouvelle qui, bien sûr, a été bien accueillie par la présidente du Technocentre en écologie industrielle (TÉI) de Sorel-Tracy, Hélène Gignac. « Cette reconnaissance nous permet de devenir la Première Technopole en écologie industrielle au monde. Elle démontre l'expertise développée par la région en termes de valorisation des résidus industriels et la fabrication d'équipements liés à l'énergie », a-t-elle ajouté.

À propos de Zones QuébecInnovation

Autrefois connue comme l'Association des technopoles du Québec, Zones Québec Innovation est le seul intervenant reconnu pour la certification des différentes zones d'innovation sur le territoire du Québec. Dans le communiqué annonçant la nouvelle, on y note que « cette organisation s'assure que ses membres répondent à des critères précis. Elle compte actuellement neuf (9) territoires reconnus au Québec et accrédité

également l'adhésion des zones d'innovation québécoises à l'Association internationale des parcs scientifiques (IASP), laquelle regroupe plus de 370 membres à travers le monde. »

Développement durable Sorel-Tracy décroche le statut de Technopole en écologie industrielle



Par [Louise Grégoire-Racicot](#)

Vendredi 1 juin 2012 19:29:48 HAE



Photo Philippe Manning
La Ville de Sorel-Tracy

aura fallu quatre ans de travail au Centre de transfert en écologie industrielle (CTTEI) Sorel-Tracy pour étoffer et défendre le dossier de reconnaissance de la Ville de Sorel-Tracy comme Technopole en écologie industrielle. Un titre qui lui a été conféré la semaine dernière.

C'est Zones Québec Innovation qui l'a certifiée. Ainsi devient-elle un des 370 membres du sélect club mondial de l'Association internationale des parcs scientifiques (IASP) et un des neuf territoires québécois à l'être. Le seul en écologie industrielle.

Rappelons que la pratique de l'écologie industrielle a amené l'industrie lourde à se préoccuper davantage de ses impacts environnementaux et à aligner son développement en intégrant les composantes du développement durable.

L'environnement, une industrie

Concrètement, les gens doivent réaliser que l'industrie de l'environnement peut se développer ici, dit le député Sylvain Simard, associé à cette démarche depuis le début.

«Il faut s'emparer de ce titre et en faire un projet de région. On est maintenant reconnu dans ce créneau d'excellence où se développer. Comme Saint-Hyacinthe, la technopole agro-alimentaire, a su le faire. Une

technopole est en mesure d'attirer des entreprises de partout dans le monde. Le développement durable sera notre marque de commerce. Reste à voir comment on l'utilisera.»

Chose certaine, l'industrie présente peut y jouer un rôle, poursuit-il, alors que Rio Tinto se prépare à investir 200 M\$ pour dépolluer les poussières atmosphériques qu'elle produit.

«Ce faisant, on développera une expertise qui pourra servir à d'autres. La région produit aussi des millions de degrés de température qu'on peut tenter de recycler qui serviraient à des fins multiples de chauffage, de production agricole, etc.»

Innover

Ainsi le territoire de la Ville, explique la présidente du Technocentre, Hélène Gignac, lui permet d'avoir une approche de parc industriel technologique. La technopole consacre l'expertise développée ici en termes de valorisation des résidus industriels et de fabrication d'équipements liés à l'énergie.

Un savoir développé tant à partir du Centre de recherche en environnement UQAM/Sorel-Tracy que de l'essor du CTTÉI et du Cégep de Sorel-Tracy, de la présence du Centre de technologie Rio Tinto Fer et Titane et du Centre technologique mondial en hydroélectricité durable d'Alstom. «Se combine à ce savoir-faire l'appropriation, par plus d'une dizaine d'entreprises régionales comme Minéraux Mart, Habsco, et Ferrinov, des pratiques du développement durable», ajoute Mme Gignac.

Le Technocentre s'alimentera à la recherche et développement faits dans la région comme il accompagnera les entreprises dans l'innovation.

Alors que le CTTEI travaille de façon plus large avec une centaine d'entreprises québécoises, le Technocentre, dont le directeur général est Normand Gariépy sera le porteur du développement durable dans la région, son animateur.

«Par le biais de l'écocollectivité, il sera présent sur l'ensemble du territoire de la MRC pour accompagner tant les projets en entreprises de bien que de services. Car l'écologie industrielle porte en elle un principe d'innovation.»